

Réunion du Conseil Municipal du 7 Mai 2021

Compte rendu

L'an deux mille vingt et un, le 7 Mai à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 avril 2021

Présents : M. LOMBARD Gérald, Mme CORNIER Andrée, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. CANTAN Cyrille, M. GERIN Stéphane, M. IRLES Florian, Mme MENTHON Dorothée, Mme MONTET Stéphanie, Mme COLLOUD Colette, M. COLLOUD Amaury, M. DECORZENT Laurent, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

Excusés : M. ELIE Michel et M. LEMAIRE Edmond

Mme MENTHON Dorothée a été élu secrétaire.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 9 avril 2021.

INTERCOMMUNALITE

➤ CCHC

L'arrêté du PLUi-H, prévue le 25 mai, est repoussé à une date ultérieure.

Dans le cadre du nouveau marché des transports qui prendra effet au 1^{er} septembre prochain, le bureau a proposé la modification du nombre de rotations.

Il est proposé, pour la vallée du Brevon, les modifications suivantes pour la liaison Bellevaux-Thonon :

- 1 retour supplémentaire depuis Thonon le mercredi après-midi
- 3 aller/retours les samedis, dimanches et jours fériés

Le coût de cette prestation supplémentaire sera pris en charge à hauteur de 50% par la CCHC pour un montant de près de 40.000 €.

URBANISME

➤ Demande de Permis de Construire :

- **PC N° 07422221B0002** - M CESSA Adrien et Mme LE CHEVALIER Marie-Annick – 290 Route de la Ferme – parcelles A 1034-1035 – Extension de l'habitation existante pour création d'une pièce de vie supplémentaire.

➤ Demande préalable :

- **DP N° 07422221B0005** – SELARL BARNOUD et TROMBERT – M. LEFEVRE Olivier - 214 Route de la Combe – Parcelles A 2589-2590 – Division en vue de construire.
- **DP N° 07422221B0006** – VULLIEZ Michel – 575 Route du Chef-Lieu – Parcelles B 2699-2701 – Finition peinture encadrements de porte et fenêtre couleur sable et avant-toit couleur blanc.

➤ Certificat d'urbanisme

- **CU N°07422221B0008** – Maître Angès HILLARD-MANZI – Partage judiciaire M. MORISSOT Yann/Mme LEMUR Marie-Christine – 933 Route de Thonon – Parcelles B 1707-1708-1709.
- **CU N°07422221B0009** – Maître Alexandra MOREL-CHEVILLET – Vente ECUVILLON/OSTIER – « BIOGE » - Parcelle A 1530.

BUDGET

➤ Budget Principal DM1

Monsieur le Maire, explique que suite à la vérification du budget primitif 2021, la Trésorerie nous demande de régulariser le compte 6817 «Dot. dépréciation actifs circ » . Nous allons donc faire la Demande de Modification suivante :

Fonctionnement
Dépenses

6817/68	Dot. dépréciation actifs circ	+ 500 €
6817/042	Dot. dépréciation actifs circ	- 500 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette demande de modification d'un montant de 500 €.

➤ Budget Principal DM2

Monsieur le Maire, explique que suite à la vérification du budget primitif 2021, la Trésorerie nous demande de régulariser nos crédits budgétaires au chapitre 040 en recette d'investissement. Nous allons donc faire la Demande de Modification suivante :

Investissement
Recettes

2804132/040	Dépt : Bâtiments, installation	+ 1500 €
2804172/040	EPL : Bâtiments et installation	+ 500 €

Investissement
Dépenses

2188/21	Autres immo corporelles	+ 2000 €
---------	-------------------------	----------

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette demande de modification d'un montant de 2 000 €.

➤ Financement investissements 2021

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre du budget 2021, il est nécessaire de solliciter un emprunt de 48.000 € afin de financer les investissements, après la perception des subventions en cours.

Plusieurs demandes ont été faites auprès d'établissements financiers. Seul le Crédit Mutuel Savoie Mont-Blanc a fait une offre. Cette offre est détaillée auprès du conseil :

- Montant : 48.000 €
- Durée : 10 ans
- Taux fixe : 0,80%
- Echéances trimestrielles constantes : 1.249,84 €

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte cette offre et autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant cet emprunt.

BÂTIMENTS / TRAVAUX

➤ Réaménagement accueil / secrétariat mairie

Les travaux de changement des menuiseries extérieures viennent d'être réalisées.

L'ensemble de la rénovation des locaux est maintenant achevé et le conseil remercie toutes les entreprises qui ont participé à cette restructuration.

Pour rappel, le coût total de ces travaux s'élève à 38 000 € HT, subventionné à hauteur de 29 300 € HT (22 300 € par le Département et 7 000 € par la Région).

➤ Parking de la Cure

L'étude de sol a été réalisée. Nous sommes en attente du retour du cabinet CIL, mandaté par la commune pour faire le diagnostic technique et financier de ce dossier.

DIVERS

➤ Création d'un marché

Après les différentes études et formalités nécessaires, le conseil approuve la création d'un marché alimentaire, produits locaux et artisanat local sur la commune.

Une commission permanente est créée afin de gérer ce dernier.

Ce marché sera organisé de manière bimensuelle, à compter du 6 juin 2021 et jusqu'à fin octobre. Il aura lieu le dimanche matin de 9h à 13h sur le parking en face de l'église.

Le conseil fixe le montant du droit de place à 1€ le mètre linéaire par jour de marché, auquel s'ajoute, pour les commerçants qui le souhaitent, une redevance de 3€ pour fourniture d'électricité également par jour de marché.

Ces redevances seront annualisées en fonction du nombre de jours de marché pendant la période d'ouverture.

Après avoir reçu les candidatures, la commission examinera les demandes afin de retenir les commerçants et artisans lors d'une réunion prévue le 26 mai.

➤ Location des terrains communaux

A l'occasion de la dissolution du CCAS, fin 2019, la commune avait envisagé de redistribuer les terrains qu'elle louait précédemment, aux seuls agriculteurs de Reyvroz.

La commission « action sociale » avait alors travaillé afin de répartir équitablement ces terrains.

Il s'avère que, pour des problèmes de délais et d'informations discordantes entre les différents services de l'Etat, cette redistribution ne peut être envisagée.

Monsieur le Maire ainsi que l'ensemble du conseil regrette sincèrement que ce projet, qui n'avait pour but que la volonté de favoriser les « véritables » agriculteurs de la commune, ne puisse aboutir.

De nouveaux baux seront donc refaits à effet du 1^{er} janvier 2020.

➤ Préparation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Monsieur le Maire détaille la procédure reçue de la Préfecture concernant l'organisation de ces élections qui auront lieu, pour des raisons de respect des règles sanitaires en vigueur, dans la salle polyvalente.

QUESTIONS DIVERSES

- La prochaine journée « sentiers » est programmée pour le 12 juin 2021, avec le concours des enfants du village. Une information sera prochainement distribuée dans les boîtes aux lettres.
- En raison des problèmes de visibilité et de dangerosité, le conseil étudie la possibilité d'installer des panneaux « stop » sur certaines impasses aboutissant sur la route des deux sapins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Prochain Conseil Municipal le 04 Juin à 19h.

Le Maire,
Gérald LOMBARD

